

Apprécier le niveau de compétences acquis par l'apprenant

Comparer la compétence acquise/atteinte avec le standard visé « travailler en sécurité de façon autonome »

Objectifs et principes

- ☞ La finalité d'un processus d'apprentissage est d'atteindre la **sécurité et l'autonomie**
- ☞ L'autonomie n'est possible que lorsque le niveau de formation requis est atteint
- ☞ On ne confiera à l'apprenant que des travaux pour lesquels il a atteint le niveau de formation acquis
- ☞ L'encadrement de l'apprenant est adapté en fonction de son niveau de formation
- ☞ L'appréciation du niveau de formation atteint se fait en se référant au standard « travailler en sécurité de façon autonome »
- ☞ L'appréciation du niveau de formation de l'apprenant est documentée.

Bases de l'appréciation

L'appréciation se fait selon le modèle d'une action complète. Dans cette systématique chaque travail ou action est considéré comme une suite logique de 4 étapes et chaque étape peut être observée et appréciée.

- **I**nformation (constat/analyse, interprétation)
→ *Apprécier l'arbre et son environnement, apprécier les risques*
- **P**lanifier (décider, organiser sur la base des renseignements tirés de I)
→ *Choisir la méthode d'abattage, les techniques à appliquer, le déroulement du travail et les mesures de sécurité ; et appréciation de son aptitude à agir*
→ *choix et décision expliqués*
- **R**éaliser (exécuter le travail)
→ *réaliser le travail selon ses décisions et en respectant les règles techniques et de sécurité*
- **E**valuer (contrôle du résultat)
→ *Autoévaluer ses décisions, la démarche et le résultat ainsi qu'en tirer les leçons.*

Consignes pour l'appréciation

Pour chacune des 4 étapes du travail choisi on appréciera le **niveau de compétences** de l'apprenant.

Le résultat positionne l'apprenti par rapport au standard « **travailler en sécurité de façon autonome** ».

Si l'apprenti maîtrise les 4 étapes (IPRE) du travail dans la situation donnée selon le standard exigé (niveau A), il sera à même d'exécuter le travail de façon autonome.

En rapport avec **la sécurité**, le résultat répond à la question « l'apprenant peut-il passer d'un contexte de travail sécurisé (rose, niveau B, C, D) à un contexte de production surveillé (vert, niveau A).

Pour franchir le pas dans le processus de production, l'apprenant doit avoir atteint **dans chaque étape** le niveau A. Lorsque le niveau n'est pas atteint, il faut **identifier les lacunes** à combler et prendre les mesures de **formation complémentaire** appropriées.

Niveau atteint par rapport à l'objectif et au standard « travailler en sécurité et de façon autonome »		
Niveau selon les critères : résultat, déroulement, autonomie et comportement en toute sécurité.	Remarques	Code
L' objectif fixé est atteint selon le standard visé. Le résultat est disponible. La personne en formation maîtrise le déroulement du travail .	La personne en formation effectue le travail complet dans la situation donnée, selon l'ordre reçu et sans aide. – La sécurité est assurée.	A
L' objectif fixé et le standard visé sont partiellement atteints. Tous les résultats partiels sont disponibles. La personne en formation exécute toutes les étapes de travail dans le bon ordre, mais le déroulement n'est pas maîtrisé entièrement.	La personne en formation effectue tous les travaux partiels dans la situation donnée. Un début de maîtrise du processus est perceptible, mais un support ponctuel reste nécessaire durant la réalisation. – La sécurité est assurée.	B
L' objectif n'est que tout juste atteint . Seulement quelques résultats partiels sont disponibles. La personne en formation maîtrise certains travaux partiels . Elle ne maîtrise pas encore le déroulement du travail.	La personne en formation effectue certains travaux partiels dans la situation donnée. Un soutien reste nécessaire pour assurer l'ensemble des travaux et l'enchaînement des différentes étapes. – La sécurité n'est pas assurée.	C
L' objectif n'est pas atteint . Ne sont disponibles que quelques résultats isolés ou aucun résultat. La personne en formation ne maîtrise que quelques travaux partiels ou aucun. Le déroulement n'est pas maîtrisé	La personne en formation n'assure aucune étape par elle-même. Elle n'assure certains travaux partiels dans une situation donnée qu'avec du soutien. – La sécurité n'est pas garantie.	D

Information et documentation

L'appréciation est un bilan ponctuel. Il appartient au formateur de décider quand et à quel rythme il va procéder à cette appréciation. Il est recommandé une utilisation très ciblée de la fiche IPRE, par exemple lorsque l'apprenti

- ☞ passe d'une situation d'apprentissage à un contexte de production
- ☞ change d'équipe (et de formateur) au sein de l'entreprise
- ☞ participe à des travaux dans une autre entreprise (encadré par un autre formateur)
- ☞ participe à part entière (vers la fin de l'apprentissage) à des méthodes de récolte (productive)

Recommandations pour le classement

- Après l'appréciation et la discussion avec l'apprenant les deux signent la fiche IPRE
- L'original de la fiche est conservé dans le dossier de l'apprenant
- L'apprenant reçoit une copie de la fiche